



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

02.07.2009

Date de la convocation des conseillers :

02.07.2009

point de l'ordre du jour no:

04-B

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 10 juillet 2009

Présents : Hinterscheid, Braz, Spautz, Tonnar échevins, Hannen, Huss, Jaerling, Codello, Hildgen, Zwally, Weidig, Becker, Baum, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

Absents : Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Snel, Roller, Knaff, Wohlfarth, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Création d'un comité «LASEP» et d'un groupe de travail interne «LASEP»

Vu la convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le «C.A. FOLA» concernant les activités sportives de la «LASEP» à Esch-sur-Alzette approuvée à l'unanimité par le conseil communal lors de sa séance publique du 11 juillet 2008;

Vu la convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le club sportif «L'Espérance» concernant les activités de la «LASEP» à Esch-sur-Alzette approuvée à l'unanimité par le conseil communal lors de sa séance publique du 11 juillet 2008;

Vu la réorganisation du service des sports approuvée à l'unanimité par le conseil communal en date du 21 novembre 2008;

Vu l'établissement du «Sportförderprogramm» de la Ville d'Esch-sur-Alzette;

Vu la volonté politique du collège des bourgmestre, conformément à l'accord de coalition de 2005, de renforcer également l'intégration du sport à tous les niveaux de l'enseignement préscolaire et primaire ainsi qu'aux structures d'accueil avec comme but majeur d'optimiser la santé physique et psychique des enfants;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'avis favorable de la Commission des sports;

Après discussion et sur proposition du collège des bourgmestre et échevins,

a p p r o u v e
à l'unanimité

de créer un comité « LASEP » et un groupe de travail interne «LASEP» eschois;

Le Comité local de la «LASEP» est composé des personnes suivantes:

- Président: l'échevin des sports de la Ville Monsieur Henri Hinterscheid
- Vice-président: l'échevin de l'enseignement Monsieur Jean Tonnar
- Secrétaire: le rédacteur du Service des sports Madame Sandrine Messmer
- Trésorier: le receveur communal Monsieur Patrick Cannivé
- Membres: le chef du service du Service des sports Madame Norma Zambon et le secrétaire de la Commission scolaire Monsieur René Thorn

Le groupe de travail interne de la «LASEP», responsable du travail et de la coordination journalière est composé des personnes suivantes:

- le chef du service du Service des sports Madame Norma Zambon
- le secrétaire de la Commission scolaire Monsieur René Thorn ou un autre membre de ce service communal
- le rédacteur au Service des sports Madame Sandrine Messmer
- le coordinateur des activités «LASEP» Monsieur Jacques Müller
- le responsable «LASEP» des activités préscolaires Madame Nadine Cruchten
- la représentante de l'école primaire à journée continue Madame Manon Bock
- le représentant de la «Maison-relais» Monsieur Laurent Zimmer
- le représentant des «Bains du parc» Monsieur Manuel Cardoni
- le consultant du Service des sports Monsieur Romain Fiegen

Le détail des activités sera fixé conformément à un règlement interne.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10/07/2009

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

